



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.3/1999/12
30 novembre 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE
Trentième session
New York, 1-5 mars 1999
Point 5 de l'ordre du jour provisoire*
Statistiques de l'environnement

STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Rapport du Secrétaire général

RÉSUMÉ

Le présent rapport contient des recommandations récentes concernant les statistiques de l'environnement et émanant de la Commission de statistique, de son Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination et du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination (CAC); il contient également une note rédigée par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU concernant la coordination des statistiques de l'environnement (voir l'annexe I) qui a été distribuée pour observations aux membres du Sous-Comité sur ce sujet.

Afin de donner suite à la demande du Sous-Comité des activités statistiques du CAC, le présent rapport décrit également la nature, la portée et les sources des statistiques de l'environnement et présente un récapitulatif des travaux de méthodologie et des compilations de données effectués par diverses organisations internationales (voir l'annexe II). Le rapport conclut que le large éventail des besoins des utilisateurs justifie la diversité des méthodes employées dans cette branche relativement nouvelle des statistiques et qu'il serait donc prématuré de tenter d'harmoniser et d'uniformiser pleinement ces méthodes.

* E/CN.3/1999/1.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE, DE SON GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PROGRAMMES INTERNATIONAUX DE STATISTIQUES ET LA COORDINATION ET DU SOUS-COMITÉ DES ACTIVITÉS STATISTIQUES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE COORDINATION (CAC)	1 - 5	3
II. QUESTIONS À EXAMINER	6	4

Annexes

I. Coordination des statistiques de l'environnement - Problèmes, mesures proposées et résultats escomptés (Note soumise par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU au Sous-Comité des activités statistiques du CAC à sa trente-deuxième session, 16-18 juin 1998) . . .	5	
II. Statistiques de l'environnement : Concepts, méthodes et travaux internationaux	8	
Appendice - Sources de données pour les indicateurs .		14

I. RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE, DE SON GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PROGRAMMES INTERNATIONAUX DE STATISTIQUES ET LA COORDINATION ET DU SOUS-COMITÉ DES ACTIVITÉS STATISTIQUES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE COORDINATION (CAC)

1. Lors de sa vingt-neuvième session (11-14 février 1998)¹, la Commission de statistique

a) A souligné que l'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement devrait axer l'essentiel de ses travaux futurs sur une meilleure coordination de ses programmes et activités;

b) A estimé que la plus haute priorité devait aller aux statistiques de base de l'environnement, suivies par les indicateurs de l'environnement et la comptabilité de l'environnement;

c) A souligné qu'il était indispensable d'établir des correspondances plus étroites entre les indicateurs de l'environnement et la comptabilité de l'environnement;

d) S'est félicitée que la Division de statistique de l'ONU ait proposé de collaborer avec le Groupe de Londres sur la comptabilité des ressources à la révision du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE).

2. Lors de sa dix-neuvième session (10-12 février 1998), le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination a donné son aval au premier projet de compilation internationale d'indicateurs de l'environnement et a encouragé les services statistiques nationaux et les organisations internationale à participer pleinement à cette entreprise (voir le paragraphe 6 du document E/CN.3/1999/20).

3. Au cours de sa trente et unième session (16-18 septembre 1997), le Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination (CAC) a estimé qu'un besoin particulier de coordination se faisait sentir dans le domaine des statistiques de l'environnement et a demandé au Bureau de préparer des discussions sur ce sujet qui devraient avoir lieu au cours de la trente-deuxième session du Sous-Comité (voir le paragraphe 14 du document E/CN.3/1999/21). Le Bureau a donné son accord pour que le Secrétariat entreprenne de consulter les membres du Sous-Comité en ce qui concerne la question de la coordination des statistiques de l'environnement. En conséquence, la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU a rédigé une note intitulée "Coordination des statistiques de l'environnement : Problèmes, mesures proposées et résultats escomptés" (voir l'annexe I du présent document) et l'a distribuée aux membres du Sous-Comité du CAC pour observations.

4. À sa trente-deuxième session (16-18 juin 1998), le Sous-Comité du CAC a adopté (voir les paragraphes 11 et 12 du document E/CN.3/1999/22) les conclusions suivantes :

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 1997, Supplément No.4 (E/1997/24), par. 23.

a) Les termes "statistiques de base de l'environnement" sont généraux et leur sens doit être précisé;

b) Dans certains secteurs de ce domaine, des progrès ont été réalisés; on peut citer en particulier les travaux de l'ONU et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les indicateurs de l'environnement et l'élaboration d'une comptabilité de l'environnement par le Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement. Néanmoins, de nombreux autres secteurs des statistiques de l'environnement sont encore embryonnaires, c'est-à-dire qu'ils appartiennent plutôt au domaine de la recherche scientifique;

c) On met trop l'accent sur l'offre de données statistiques; il faudrait que la demande soit plus précise;

d) L'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement n'est plus nécessaire et le Sous-Comité lui-même est en mesure d'assurer une coordination suffisante;

e) La Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, en collaboration avec l'OCDE, le Bureau de statistique des Communautés européennes (EUROSTAT), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Banque mondiale et la Division du développement durable du Secrétariat de l'ONU, devrait coordonner l'établissement d'un document sur ces questions destiné à la Commission de statistique, document qui traiterait notamment de la nature des statistiques de l'environnement, des travaux de méthodologie pertinents, de la collecte des données et de leur coordination sur le plan international.

5. Pour donner suite à la demande du Sous-Comité figurant au paragraphe 4 e) ci-dessus, le Secrétariat a élaboré un document qui expose la nature, les sources et la portée des statistiques de l'environnement. Il contient également un récapitulatif des travaux de méthodologie et de compilation des données effectués par les organisations mentionnées ci-dessus (voir l'annexe II).

II. QUESTIONS À EXAMINER

6. La Commission de statistique voudra peut-être

a) Formuler, d'après les indications figurant dans l'annexe II du présent rapport, des observations sur les programmes de travail des organisations internationales concernées;

b) Examiner la suggestion présentée par le Sous-Comité des activités statistiques du CAC, à sa trente-deuxième session, selon laquelle l'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement n'est plus nécessaire et le Sous-Comité lui-même est en mesure d'assurer une coordination suffisante.

Les questions à examiner présentées ci-dessus figurent également au paragraphe 16 de l'annexe II.

Annexe I

Coordination des statistiques de l'environnement : problèmes, mesures proposées et résultats escomptés

(Note soumise par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU
au Sous-Comité des activités statistiques du CAC, à sa
trente-deuxième session (16-18 juin 1998))

Problèmes

1. Dans le domaine des statistiques et des indicateurs de l'environnement, sont apparus différents cadres comme le modèle pression - état - réaction (Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE)), l'ensemble d'indicateurs d'un développement durable adaptés du cadre de référence des réactions aux pressions externes (Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU) et le cadre pour le développement des statistiques de l'environnement (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU). En conséquence, différentes listes d'indicateurs ont été préconisées, lesquelles reflètent les différentes approches et priorités de ceux qui utilisent les données et des producteurs.

2. On rencontre des problèmes similaires dans le domaine de la comptabilité économique et environnementale intégrée; des systèmes et des méthodologies différents sont préconisés par divers pays et organisations. On peut citer notamment le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE) de l'ONU, la matrice de comptabilité nationale néerlandaise et les comptes de l'environnement recommandés par le Bureau de statistique des Communautés européennes (EUROSTAT), la comptabilité des flux matières (Fonds mondial pour la nature et EUROSTAT) et une méthode "néoclassique" de comptabilité de l'environnement (Peskin). La comptabilité de ces méthodes avec le Système de comptabilité nationale (SCN)^a de 1993 et la comptabilité de l'environnement qui s'y rattache est très variable.

3. Le grand nombre de méthodes employées correspond aux besoins d'information des utilisateurs qui s'efforcent d'élaborer des politiques intégrées dans le domaine relativement nouveau de l'environnement et du développement. Il n'existe pas actuellement de recommandations approuvées sur le plan international concernant les concepts et les méthodes relatifs aux statistiques de l'environnement et la plupart des rapports sur les méthodologies sont encore de nature plutôt expérimentale et technique. Les utilisateurs de statistiques, pour satisfaire des besoins de données à court-terme, créent leurs propres cadres et catalogues idéaux d'indicateurs, qui sont rarement coordonnés entre eux ou avec les systèmes de statistiques existants.

4. Les compilations d'indicateurs de l'environnement établies par des organisations internationales (Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), OCDE, Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales, EUROSTAT, Banque mondiale, Fonds mondial pour la nature

^a Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.XVII.4.

et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)) ont souvent produit des résultats qui varient en termes de qualité et de comparabilité selon les approches, les priorités et les sources de données adoptées. En outre, les indices composés ont été en grande partie compilés en dehors de tout système de données ou cadre établis et parfois en utilisant des hypothèses arbitraires et disparates en ce qui concerne la portée, la couverture et la pondération des indicateurs. On peut citer comme exemples l'Indicateur du progrès véritable (Cobb, Halstead), Richesses naturelles et économies véritables (Banque mondiale) et Besoins matériels totaux (Fonds mondial pour la nature).

5. En l'absence de méthodologies approuvées sur le plan international, les organisations nationales et internationales préconisent activement des méthodes différentes à l'échelon national et international, parfois dans les mêmes pays ou régions. Il en résulte fréquemment des chevauchements d'activités et une certaine confusion à propos des avantages et inconvénients des différents indicateurs, index et systèmes de comptabilité proposés.

Mesures proposées

6. Étant donné les différents mandats et priorités des organisations internationales et le caractère encore expérimental des concepts et méthodes, il est peu probable qu'un accord intervienne à court terme. Les mesures proposées ci-après représentent l'opinion initiale de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU quant aux moyens d'améliorer la coordination, d'identifier les points communs et d'harmoniser à long terme les méthodologies et les activités de compilation des données; ces mesures sont proposées pour stimuler une discussion des problèmes de coordination mentionnés ci-dessus :

- a) Organiser une réunion de l'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU en 1999) afin
 - i) D'examiner les points communs, les différences et les priorités identifiés chez ceux qui produisent les données en vue de convenir, dans la mesure du possible, d'un programme de travail commun et de réunions de suivi;
 - ii) De se mettre d'accord pour mettre en commun les données, y compris en ce qui concerne l'enquête de la Division de statistique sur les indicateurs de l'environnement;
- b) Prendre des mesures visant à harmoniser les différents concepts et méthodes concernant les statistiques de l'environnement en utilisant
 - i) Le processus d'examen et de révision du SCEE (Groupe de Londres, Groupe de Nairobi, Équipe spéciale);
 - ii) La réunion consacrée à l'établissement et à la compilation d'indicateurs de l'environnement du Groupe de travail intergouvernemental sur l'amélioration des statistiques de l'environnement (qui sera organisée par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU en l'an 2000);

iii) Des travaux conjoints concernant certaines questions de l'environnement, par exemple, le manuel des opérations (Groupe de Nairobi), le rapport sur la comptabilité forestière (FAO, Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, EUROSTAT, Banque mondiale), les directives concernant la comptabilité des pêcheries (FAO, Division de statistique, Université des Nations Unies (UNU)), la collaboration avec l'OCDE en ce qui concerne l'enquête de la Division de statistique sur les indicateurs de l'environnement;

c) Faire connaître par l'intermédiaire d'Internet les directives et les percées méthodologiques;

d) Organiser des ateliers régionaux de statistiques et de comptabilité de l'environnement en coopération avec les commissions régionales et collaborer avec les instituts internationaux de formation en matière de statistique à la création de cours de formation dans le domaine des statistiques de l'environnement;

e) Créer des groupes régionaux pour faire connaître l'expérience acquise en ce qui concerne les questions opérationnelles et de méthodologie (commissions régionales et pays, comme par exemple ceux du Groupe de Manille (1998)).

Résultats escomptés

7. De l'avis de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, les mesures proposées pourraient aboutir dans un an ou deux aux résultats suivants :

a) Exécution d'une enquête conjointe OCDE-Division de statistique sur les indicateurs de l'environnement (1999);

b) Conclusion d'un accord sur la communication et l'échange de données entre institutions et organisations (Équipe spéciale, 1999);

c) Conclusion d'un accord sur un cadre commun de comptabilité de l'environnement comportant différents modules (Groupe de Londres, 1999);

d) Conclusion d'un accord sur le traitement de l'appauvrissement dans la comptabilité de l'environnement (Groupe de Londres, 1999);

e) Évaluation et révision de l'enquête sur les indicateurs de l'environnement (Groupe de travail intergouvernemental sur l'amélioration des statistiques de l'environnement, 2000);

f) Mise en application des méthodologies internationales présentées aux ateliers régionaux et aux séminaires de formation (activité continue).

Annexe II

Statistiques de l'environnement : Concepts, méthodes et travaux internationaux

Nature, portée et couverture des statistiques de l'environnement

1. Malgré près de 30 ans d'existence, les statistiques de l'environnement restent un secteur relativement nouveau et en cours de développement. Dans une large mesure, ce secteur est tributaire de l'évolution des connaissances scientifiques concernant l'interaction entre les êtres humains et leur environnement. Le but des statistiques de l'environnement est de décrire et mesurer l'impact nuisible des activités humaines sur l'environnement aussi bien que les activités qui protègent ou améliorent l'environnement. En établissant un lien entre ces données et l'état de l'environnement (en termes quantitatifs et qualitatifs), de la flore et de la faune, on obtient des informations sur la santé des écosystèmes et sur le bien-être des êtres humains. L'objectif principal des statistiques de l'environnement est de regrouper les données socio-économiques et celles qui concernent l'environnement afin de composer un tableau plus précis de l'interaction entre les activités humaines et la nature et des effets de cette interaction sur la santé et le bien-être des êtres humains.

2. Les statistiques de l'environnement ont des sources diverses. Celles-ci vont des statistiques sociales et économiques pertinentes aux résultats d'analyses de laboratoire effectuées dans des stations de surveillance et aux observations recueillies sur le terrain par des spécialistes des sciences naturelles. Pour compiler ces données, on utilise une grande variété de méthodes. Le rôle des statistiques de l'environnement est de présenter ces données d'une façon synthétique qui aidera à formuler des politiques de l'environnement, à les intégrer dans les politiques économiques et sociales et à évaluer le succès ou l'échec de ces politiques. La majeure partie des travaux internationaux effectués dans ce domaine est axée sur trois secteurs principaux : a) les cadres et les spécifications des statistiques de base de l'environnement, b) les indicateurs de l'environnement et c) la comptabilité de l'environnement.

3. Les statistiques de base de l'environnement comprennent des variables statistiques qui décrivent la situation et les tendances qui prévalent dans l'environnement et les activités économiques et sociales qui affectent celui-ci. Les activités humaines peuvent épuiser les ressources naturelles par une production et une consommation excessives; elles peuvent aussi surcharger les systèmes naturels en répandant des déchets et des polluants, ce qui crée de graves dangers pour la santé et le bien-être des humains et d'autres êtres vivants. Le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement (CDSE) élaboré par les Nations Unies^a tente de saisir l'enchaînement des activités humaines, leur incidence sur les différents éléments de l'environnement naturel (air/climat, eau, terre/sol) et sur les êtres vivants qui les occupent ainsi que sur les établissements humains et d'identifier les réactions de la société à cet impact. Des variables statistiques comme l'utilisation des ressources naturelles, les émissions de polluants, le volume et la concentration des déchets et les dépenses engagées pour la protection de l'environnement peuvent être organisées dans les catégories du Cadre pour le

développement des statistiques de l'environnement (CDSE) qui définissent à la fois la portée et la couverture recherchées.

4. Les statistiques de base de l'environnement peuvent aussi être considérées comme une base de données dans laquelle un cadre statistique comme le CDSE fournit structure et organisation à une très grande quantité de données sur l'environnement et de données socio-économiques pertinentes. En général, ces cadres n'établissent pas de liens directs entre les activités, les pressions et les effets subis par l'environnement et les réactions de la société. Ils servent seulement de référence pour définir des variables statistiques et d'outil pour organiser et présenter les données.

5. Les indicateurs de l'environnement sont des statistiques ou des fonctions de statistiques qui sont considérées comme particulièrement pertinentes pour l'élaboration de politiques concernant l'environnement. Ils constituent un sous-groupe ou une combinaison des statistiques de base de l'environnement décrites ci-dessus. Les informations contenues dans les indicateurs de l'environnement sont en général plus vastes que celles qui sont fournies par n'importe quel variable statistique individuel. Par exemple la proportion de terrains protégés par rapport à la superficie totale du territoire est un indicateur des efforts nationaux déployés pour conserver les systèmes naturels. Les index composés de la qualité de l'air et de l'eau sont en général des combinaisons pondérées des concentrations ambiantes de différents polluants. Les statistiques de base de l'environnement et les indicateurs de l'environnement sont généralement présentés dans des cadres peu structurés comme le CDSE.

6. La comptabilité de l'environnement tente d'incorporer les préoccupations concernant les richesses naturelles, leur appauvrissement et leur dégradation au système plus rigoureux de comptabilité nationale. Un tel système statistique non seulement détermine la portée et la couverture de l'interaction entre l'environnement et l'économie, mais encore fournit des définitions pour les stocks et flux de données sur l'environnement inclus dans ce système élargi de comptabilité. Par exemple, l'appauvrissement des ressources naturelles ou la dégradation des éléments de l'environnement par la pollution sont définis en termes de consommation de capital fixe comme perte définitive de fonctions de l'environnement (source et puits). Aussi bien les données physiques que monétaires concernant l'environnement sont enregistrées de cette manière.

Recherche méthodologique

7. Il n'existe pas de recommandations internationales complètes concernant les concepts et les méthodes des statistiques de l'environnement. La Commission économique pour l'Europe a élaboré des normes de classification internationale pour la collecte et la présentation des statistiques de l'environnement. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Bureau de statistiques des Communautés européennes (EUROSTAT) utilisent aussi à présent certaines de ces classifications. Le CDSE mentionné ci-dessus a été établi et publié en 1984 par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU et approuvé en 1985 par la Commission de statistique. Étant donné que le CDSE ne spécifie pas de variables ou d'indicateurs statistiques, la Division de statistique a rédigé deux publications^b intitulées Concepts et méthodes des

statistiques de l'environnement : Statistiques de l'environnement naturel - rapport technique et Concepts et méthodes des statistiques de l'environnement : Statistiques de l'environnement humain - rapport technique; ces publications contiennent des listes d'un grand nombre de variables et d'indicateurs et présentent des classifications et des méthodes de collecte des données. Leur but est de faciliter l'identification et la sélection de séries statistiques pour la collecte de données nationales et internationales. La recherche méthodologique de l'OCDE est reflétée dans ses questionnaires sur l'état de l'environnement qui sont basés sur un modèle pression-état-réaction. EUROSTAT est en train d'intégrer les éléments concernant l'environnement dans les statistiques sectorielles et celles des entreprises et de normaliser le format des rapports sur certains secteurs des statistiques de l'environnement.

8. À la suite de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, une multiplicité de propositions préconisant des indicateurs de l'environnement et du développement durable se sont fait jour. Leur objectif est de choisir et de résumer des statistiques de l'environnement et des statistiques socio-économiques et institutionnelles par le biais d'indicateurs et d'index qui peuvent être utilisés aisément pour la planification, l'élaboration de politiques et l'évaluation. On a effectué diverses tentatives pour établir un cadre commun et des listes d'indicateurs approuvées du développement durable. Au sein du Secrétariat de l'ONU, la Division de statistique a collaboré étroitement avec la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales à l'élaboration d'un cadre et d'une série d'indicateurs. À la suite d'un processus de participation et de coordination auquel étaient parties un grand nombre d'organismes des Nations Unies, d'autres organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales et des représentants nationaux, ces indicateurs ont été inclus dans le programme de travail approuvé par la Commission du développement durable. La Division du développement durable a publié un rapport intitulé "Indicateurs du développement durable, cadre et méthodologies"^c qui contient des "fiches méthodologiques" pour chacun des indicateurs du développement durable proposés. Ces indicateurs sont actuellement testés dans plusieurs pays appartenant à toutes les régions du monde.

9. En collaboration avec le Groupe de travail intergouvernemental sur l'amélioration des statistiques de l'environnement, la Division de statistique a établi une liste d'indicateurs de l'environnement. Ces indicateurs constituent un sous-ensemble de la liste plus vaste des indicateurs du développement durable incluse dans le programme de travail de la Commission du développement durable. À sa vingt-huitième session, la Commission de statistique a approuvé l'emploi de cette liste par la Division de statistique pour la compilation de données internationales. L'appendice au présent document contient cette liste ainsi que des informations sur les sources de données, la couverture et la périodicité. La Division de statistique est aussi en train d'élaborer un manuel des statistiques et indicateurs de l'environnement qui présentera des concepts, des définitions, des classifications, des descriptions de sources de données, des tableaux et des données à utiliser pour les indicateurs indiqués par le Groupe de travail intergouvernemental. Ce manuel sera publié en 1999.

10. La Banque mondiale est en train d'élaborer un cadre pour les indicateurs du développement durable qui permettrait une évaluation rapide et de définir des

indicateurs qui décriraient des aspects particuliers des pressions qui s'exercent sur l'environnement, de l'état de celui-ci et des résultats obtenus dans ce domaine. L'OCDE a mis au point un noyau essentiel d'indicateurs de l'environnement pour la collecte ordinaire de données ainsi que des groupes d'indicateurs "sectoriels" apparentés à l'environnement (par exemple, les aspects liés à l'environnement des transports, de l'énergie et de l'agriculture). EUROSTAT travaille à la mise au point d'indicateurs et d'index de pression et à l'élaboration de méthodes opérationnelles pour l'utilisation des indicateurs du développement durable.

11. Dans le domaine de la comptabilité économique et environnementale intégrée, une évolution méthodologique considérable a eu lieu depuis que la Division de statistique a publié en 1993 l'ouvrage intitulé "Comptabilité économique et environnementale intégrée : Manuel de comptabilité" (SCEE)^d. En collaboration avec le Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement^e, la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU est en train de réviser le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE) pour y incorporer de nouvelles méthodologies concernant notamment la comptabilité non monétaire (comptabilité-matières). Ce travail en gestation sera diffusé sur Internet afin de faciliter une participation précoce à ce processus de révision du SCEE des pays en développement, des organisations non gouvernementales et d'autres organisations internationales. La Division de statistique publiera aussi un manuel des opérations portant sur la compilation du SCEE au début de 1999. Ce manuel a été établi en collaboration avec le Groupe de Nairobi^f et a été soumis pour examen à un grand nombre d'experts.

Compilation de données internationales

12. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) publie tous les deux ans "Perspectives mondiales en matière d'environnement", étude qui examine l'état de l'environnement mondial. L'examen contenu dans la première version de "Perspectives" (GEO-1)^g était axé sur les principaux problèmes concernant l'environnement à l'échelon régional et sur une évaluation initiale des stratégies correctives adoptées pour répondre aux préoccupations régionales prioritaires. Le PNUE est en train de préparer une deuxième version de "Perspectives" (GEO-2). La Banque mondiale a publié "Indicateurs du développement mondial, 1997"^h qui contient une sélection de tableaux de données sur l'environnement obtenues d'autres sources. L'OCDE et EUROSTAT ont établi et utilisent des questionnaires communs; des données sur les États membres de l'OCDE sont publiées tous les deux ans par l'OCDE sous le titre "Données sur l'environnement"ⁱ. L'EUROSTAT établit un annuaire intitulé "Statistiques de l'environnement"^j, exploite une base de données et est en train d'élargir la couverture géographique de sa collecte des données pour englober les pays de l'Europe centrale et orientale.

13. La Division de statistique a entrepris la première compilation internationale d'indicateurs de l'environnement provenant de pays non membres de l'OCDE; cette compilation a fait l'objet d'une étroite coordination avec l'OCDE. Pour élaborer son questionnaire, la Division de statistique a utilisé le modèle de l'OCDE et en a modifié la longueur et la complexité afin de l'adapter aux besoins et capacités en matière de statistiques des pays en développement et des économies en transition. Des arrangements similaires seront conclus avec les

institutions spécialisées, les secrétariats des conventions internationales et d'autres organisations internationales en ce qui concerne les indicateurs dont disposent déjà ces organismes. Les résultats de cette compilation de données seront présentés dans un répertoire des indicateurs de l'environnement dont la publication est prévue en 1999.

Coordination

14. En ce qui concerne les statistiques, indicateurs et comptabilités de l'environnement, on a lancé une multiplicité de démarches, de systèmes et de méthodologies, essentiellement pour répondre aux différents besoins des utilisateurs. Devant cette situation et pour donner suite à l'avis exprimé par le Sous-Comité du CAC, à sa trente et unième session, et selon lequel un besoin particulier de coordination se fait sentir dans le domaine des statistiques de l'environnement, le Secrétariat a rédigé une note sur les problèmes, les mesures possibles et les résultats escomptés (voir l'annexe I). Dans la note, on identifie les domaines où se posent des problèmes de coordination et l'on propose des mesures pour les résoudre. Des progrès notables ont été effectués sur la voie de l'harmonisation grâce à des efforts de collaboration comme la révision du SCEE et la compilation conjointe d'indicateurs de l'environnement réalisée par l'OCDE et la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU.

15. Néanmoins, étant donné la nature expérimentale de nombreux aspects des statistiques de l'environnement, il serait prématuré de tenter d'harmoniser, de coordonner et de normaliser pleinement ces statistiques de l'environnement. Il est nécessaire d'acquérir davantage d'expérience en organisant des ateliers et en effectuant des recherches comparatives tout en utilisant différents forums et moyens de communication comme les groupes d'étude, le Groupe de travail intergouvernemental sur l'amélioration des statistiques de l'environnement, les séminaires régionaux et les moyens électroniques permettant d'échanger des informations. De l'avis du Secrétariat, il y a une coordination suffisante dans le domaine des statistiques de l'environnement, compte tenu de la nature expérimentale de ces statistiques et du large éventail des besoins des utilisateurs en matière d'information sur l'environnement.

Questions à examiner

16. La Commission de statistique voudra peut-être

a) Formuler des observations sur les programmes des organisations internationales indiqués dans le présent rapport;

b) Examiner la suggestion présentée par le Sous-Comité des activités statistiques du CAC, lors de sa trente-deuxième session, selon laquelle l'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement n'est plus nécessaire et le Sous-Comité lui-même peut assurer une coordination suffisante.

Notes

^a Études statistiques No. 78 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.84.XVII.12).

^b Études méthodologiques No. 57 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.91.XVII.14) et Études méthodologiques No. 51 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.88.XVII.18).

^c Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.II.A.16.

^d Études méthodologiques No. 61 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.91.XVII.12).

^e Le Groupe de Londres est composé d'experts en comptabilité nationale des pays suivants : Allemagne, Australie, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et des organisations suivantes : EUROSTAT, OCDE, Banque mondiale et Division de statistique du Secrétariat de l'ONU.

^f Le Groupe de Nairobi est composé d'experts d'organisations internationales (PNUE, EUROSTAT, Union mondiale pour la nature (UICN), Banque mondiale, Division de statistique de Secrétariat de l'ONU), d'organisations non gouvernementales (Fonds mondial pour la nature), et de services gouvernementaux.

^g New York, Oxford University Press, 1997.

^h Washington, D.C., Banque mondiale, 1997.

ⁱ Édition de 1997 : Paris, OCDE, 1997.

^j Edition de 1997 : Luxembourg, Eurostat, 1997.

Appendice

Sources de données pour les indicateurs

EAU

Indicateur	Source	Type de source	Couverture	Nombre de pays ou de zones	Périodicité	Année de publication la plus récente	Notes
1. Accès à l'eau salubre	OMS	OI	N	91	A	1995	Inclus dans la 42e édition de l'Annuaire statistique, publication des Nations Unies, no. de vente : F.97.XVII.I.
2. Acidification des masses d'eau douce	CCEI	IN	N	58	TR	1995	
3. Concentration de cadmium	CCEI	IN	N	58	TR	1995	
4. Concentration de bactérie coliforme fécale	CCEI	IN	N	58	TR	1995	
5. Concentration de plomb	CCEI	IN	N	58	TR	1995	
6. Concentration de mercure	CCEI	IN	N	58	TR	1995	
7. Concentration de pesticides	CCEI	IN	N	58	TR	1995	
8. Ressources renouvelables en eau	DS	OI	N		A		Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.
9. Prélèvement d'eau	DS	OI	N		A		Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.
10. Distribution d'eau par catégorie d'activité	DS	OI	N		A		Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.

Indicateur	Source	Type de source	Couverture	Nombre de pays ou de zones	Périodicité	Année de publication la plus récente	Notes
11. Qualité de l'eau d'un choix de fleuves (demande biochimique d'oxygène (DBO), demande chimique en oxygène (DCO))	DS	OI	N		A		Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.
12. Qualité de l'eau d'un choix de lacs (DBO, DCO)	DS	OI	N		A		Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.
13. Traitement des eaux usées	DS	OI	N		A		Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.
14. Émission de dioxyde de soufre (SO ₂)	DS	OI	N		A		Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.
15. Émission de dioxyde d'azote (NO ₂)	DS	OI	N		A		Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.
16. Concentration ambiante de SO ₂	DS	OI	N		A		Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.

Indicateur	Source	Type de source	Couverture	Nombre de pays ou de zones	Périodicité	Année de publication la plus récente	Notes
17. Concentration ambiante de NO ₂	DS	OI	N		A		Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.
18. Concentration ambiante de particules en suspension	DS	OI	N		A		Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.
19. Concentration ambiante d'ozone (O ₃)	GEMS	OI	N		A		
20. Concentration ambiante d'oxyde de carbone (CO)	GEMS	OI	N		A		
21. Consommation de chlorofluorocarbones (CFC)	SO/PN UE	OI	N		A		Données disponibles pour la plupart des pays dans le cadre des rapports obligatoires en vertu du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.
22. Émissions de méthane (CH ₄)	CCCC	OI	N	38	A		
23. Émissions de CO ₂	CDIAC CCCC	IN OI	N	38	A		
24. Émissions d'oxyde nitreux (N ₂ O)	CCCC		N	38	A		
25. Conditions météorologiques et climatiques	OMM	OI	N	38	A		

TERRES / SOL

Indicateur	Source	Type de source	Couverture	Nombre de pays ou de zones	Périodicité	Année de publication la plus récente	Notes
26. Utilisation du sol	DS	OI	N				Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire de la Division de statistique. Une partie des données est fournie par la FAO.
27. Modifications de l'utilisation du sol	DS	OI	N				Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.
28. Dégradation du sol	DS	OI	N				Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.
29. Utilisation d'engrais	FAO	OI	N	178	A	1996	Annuaire des engrais.
30. Utilisation de pesticides agricoles	FAO	OI	N		A		

/...

CATASTROPHES NATURELLES

Indicateur	Source	Type de source	Couverture	Nombre de pays ou de zones	Périodicité	Année de publication la plus récente	Notes
31. Nombre total des victimes	DS	OI	N		Selon la fréquence		Première tentative de collecte de données par l'intermédiaire d'un questionnaire établi par la Division de statistique.

ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

Indicateur	Source	Type de source	Couverture	Nombre de pays ou de zones	Périodicité	Année de publication la plus récente	Notes
32. Pourcentage de la population vivant dans des zones urbaines	ONU	OI	N	200	A	1996	Division de la population du Secrétariat de l'ONU : <u>World Urbanisation Prospects, révision de 1996</u> , publication des Nations Unies, no. de vente : E.98.XIII.6.
33. Taux de croissance de la population urbaine	ONU	OI	N	200	A	1996	Division de la population du Secrétariat de l'ONU : <u>World Urbanisation Prospects, révision de 1996</u> .
34. Pourcentage de la population ayant accès à des services d'assainissement	OMS	OI	N	91			Reproduit dans la 42e édition de l' <u>Annuaire statistique</u> .
35. Superficie et population des implantations sauvages en milieu urbain	CNUEH	OI					
36. Production de véhicules à moteur	DS		N	30	A	1995	<u>Annuaire de statistiques industrielles par produit</u> , édition de 1996 (publication des Nations Unies, no. vente : E/F.98.XVII.17).

/...

DÉCHETS

Indicateur	Source	Type de source	Couverture	Nombre de pays ou de zones	Périodicité	Année de publication la plus récente	Notes
37. Exportation de déchets dangereux	SCB	OI	N	20	A	1995	
38. Importation de déchets dangereux	SCB	OI	N	11	A	1995	
39. Évacuation municipale des déchets	CNUEH	OI					

RESSOURCES BIOLOGIQUES

Indicateur	Source	Type de source	Couverture	Nombre de pays ou de zones	Périodicité	Année de publication la plus récente	Notes
40. Production annuelle de bois ronds	FAO	OI					Annuaire des produits forestiers (conifères, non-conifères)
41. Prises d'espèces marines (zones de pêche maritime)	FAO	OI	N		A	1995	
42. Taux de déboisement	FAO	OI	N				
43. Inventaire des forêts	FAO	OI	N	179	A	1990	Évaluation des ressources forestières, 1990.
44. Consommation de bois de chauffage par habitant	DS / FAO	OI	N	150	A	1995	Annuaire des statistiques de l'énergie; Annuaire des produits forestiers.
45. Superficie des forêts en pourcentage de la superficie totale	FAO	OI	N	206	A	1995	Reproduit dans la 42e édition de l' <u>Annuaire statistique</u> .
46. Taux de reboisement	FAO	OI					
47. Espèces menacées, disparues	CMSC	NG	N	214		1996	Reproduit dans la 42e édition de l' <u>Annuaire statistique</u> .

RESSOURCES MINÉRALES

Indicateur	Source	Type de source	Couverture	Nombre de pays ou de zones	Périodicité	Année de publication la plus récente	Notes
48. Consommation d'énergie	DS	OI	N	150	A	1995	Annuaire des statistiques de l'énergie
49. Extraction de ressources minérales	DS	OI	N		A	1996	<u>Annuaire des statistiques industrielles par produit</u> , édition de 1996
50. Appauvrissement des ressources minérales							

Note : Les abréviations ci-après ont été utilisées dans l'appendice.

Source

OMS	Organisation mondiale de la santé
CCEI	Centre canadien des eaux intérieures
DS	Division de statistique du Secrétariat de l'ONU
GEMS	Système mondial de surveillance continue de l'environnement
SO/PNUE	Secrétariat pour l'ozone/Programme des Nations Unies pour l'environnement
CCCC	Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDIAC	Centre d'analyse des informations sur le dioxyde de carbone
OMM	Organisation météorologique mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
CNUEH	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
SCB	Secrétariat de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination
CMSC	Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature

Type de source :
 OI - Organisation internationale
 IN - Institution nationale
 NG - Organisation non gouvernementale

Couverture : N - Nationale

Périodicité : A - Annuelle -- TR - Triennale